

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 Décembre 2021

Etaient Présents : B. BACHELLERIE, P.MORET, C. VAUGEOIS, CH. LUMET, C.GAURON, B.DESCOUTURES, S.ROBIN, D.MARQUETON, B.LEHERICEY, E.VALIN

Absents excusés : H.PROVOST, M.G LECONTE, E.DA CUNHA MOTA, A. RIBEREAU, M.RICHARD

1) SITUATION FINANCIERE :

Monsieur le Maire a remis à tous les conseillers municipaux, une situation financière pour le suivi des dépenses et des recettes.

2) ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022: Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Christophe LUMET pour exposer les travaux actuels et à venir.

Travaux 2021 :

- L'Aménagement de l'entrée du bourg à St Michel : Les travaux engagés par le Syndicat Mixte des Eaux de la Demoiselle sont terminés. L'entreprise SOBECA mandaté par le SDEI procédera à l'enfouissement des réseaux pour l'éclairage public vers le 15 février 2022. La durée des travaux est estimée à deux mois. L'embellissement de l'entrée de St Michel sera effectué courant Mai-Juin 2022.
- Travaux de voirie : Les travaux prévus route des bas terrageaux ainsi que l'aménagement des trottoirs route des hauts terrageaux ont été réalisés. L'empierrement du chemin communal entre Miran et les Prés Morins va être fait prochainement.
- Bâtiments communaux :
 - a) Les travaux à la salle St Vincent sont presque terminés, la commune attend l'intervention d'Enedis pour la pose d'un raccordement en triphasé pour le chauffage. Les peintures de la cuisine et des sanitaires seront réalisées cet hiver par un employé communal.
 - b) Le bureau de Monsieur le Maire au rez de chaussée est terminé.
 - c) La salle du conseil municipal va être rénovée très prochainement
 - d) A l'étang communal les pins et les peupliers ont été coupés, le broyage des branches et la remise en état du terrain ont été réalisés, les plantations seront faites au printemps 2022.
 - e) Les huisseries au Presbytère vont être changées prochainement.
 - f) Le revêtement du sol à l'école dans la salle d'activité et de repos va être posé durant les vacances de Noël.

Travaux 2022 : Les projets proposés sont les suivants :

- Travaux de voirie au lotissement des Ormes
- L'aménagement pour les personnes à mobilité réduite (dossier en attente avec celui de l'aménagement du centre bourg)
- Rénovation du terrain de tennis
- Des agrès ont été posés à la Fontaine St Antoine, le reste de la commande devrait arriver prochainement
- Des travaux au stade concernant le changement de la façade, les thuyas vont être enlevés pour mettre du grillage rigide et un filet pare ballons.
- L'aménagement du centre bourg est à l'étude, merci aux élèves du lycée agricole d'avoir travaillé sur ce projet.
- Plantation à l'étang

Projet 2023 : Projet d'une voie verte entre Vineuil et l'étang.

Projet 2024 : Changement du chauffage dans les vestiaires du stade, projet énergie renouvelable sur la salle St Vincent.

Projet 2025 : Centre bourg

3) Appel à candidature du préfigurateur du Référentiel budgétaire et comptable M57 – Budget CCAS :

Considérant qu'une généralisation de l'instruction M57 à toutes les collectivités locales de – 3500 habitants se fera au 1^{er} janvier 2024, après consultation du comptable public et de son avis favorable, le conseil municipal décide d'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2022 l'instruction budgétaire et comptable M57 en tant que préfigurateur. La délibération est votée à l'unanimité pour le budget CCAS.

4) Organisation du Temps de travail au sein de la commune de Vineuil :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que selon l'article 47 de la loi n°19-828 du 6 août 2019, les collectivités territoriales dont le temps de travail est inférieur à 1607 heures doivent se mettre en conformité avec la législation. La durée légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1607 heures (soit 35 heures hebdomadaires).

Monsieur le Maire propose une organisation du temps de travail des agents communaux qui sera présenté au prochain comité technique du centre de gestion.

5) Prise en charge des frais kilométriques pour les déplacements en formations, missions pour les agents de la commune de Vineuil :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, certains agents sont amenés à se déplacer pour des besoins en formation, de missions etc... dans l'exercice de leurs fonctions. Il propose au Conseil Municipal que les agents soient indemnisés de ces frais de transport. La délibération est approuvée à l'unanimité.

6) Numérotation de l'impasse des Lilas – Annule et remplace :

Le Conseil Municipal doit définir la numérotation des habitations afin de faciliter le repérage des parcelles. Impasse des Lilas la numérotation sera de 1 à 6.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette réglementation.

7) Proposition du nouveau nom pour la Communauté de Commune de Levroux :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que CO.CO.REL propose de changer la dénomination de la communauté de communes de Levroux pour le nom de communauté de communes « Levroux Boischaut Champagne ».

Le Conseil Municipal décide d'approuver la nouvelle dénomination.

8) Elaboration du document unique :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le caractère obligatoire de réaliser un Document Unique (DU) pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents. Ce document a pour but de recenser les risques professionnels et prévoir des actions pour améliorer les conditions de travail.

Ce document devra être validé au comité technique du centre de gestion 36 et validé lors d'une prochaine réunion de Conseil Municipal.

9) Recensement de la population :

Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022 et Monsieur le Maire propose de nommer les agents recenseurs suivants :

Mme Sylvia LE FOULGOCQ, agent recenseur et coordinatrice

Mme Christine MAUCHIEN, agent recenseur

Elles seront rémunérées sur la dotation de l'Etat répartie par le nombre de logements recensés.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

10) QUESTIONS DIVERSES :

Projet éoliens commune de Brion et la Champenoise : Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à consulter les documents déposés en mairie liés à ce projet.

Goûter des anciens : Le goûter du 18 décembre prochain est annulé pour cause de crise sanitaire, les membres du Conseil Municipal sont conviés le samedi 18 décembre et le lundi 20 décembre pour la distribution des colis en Mairie.

Protocole sanitaire – cantine : En raison du nouveau protocole sanitaire du niveau 3, et jusqu'aux vacances de Noël, la cantine est transférée dans le foyer rural, les clubs de gym et de danse se feront dans la cantine.

Spectacle de Noël pour les enfants : Le spectacle va avoir lieu le jeudi 16 décembre au foyer rural, Mme VAUGEOIS demande la mobilisation de certains membres du conseil pour déplacer les tables du repas et les remettre avant midi.

Bus scolaires : Monsieur le Maire expose aux membres du conseil qu'un problème est survenu dans le bus scolaire qui ramène les enfants du collège. Il a été décidé de mettre en place une personne supplémentaire jusqu'aux vacances afin d'assurer le bon déroulement du transport.

Nouvelle entreprise : La première unité, Composite Industrie Touraine (CIT), ouvrira en février prochain à Vineuil, dans les anciens locaux de COPEBAT, une vingtaine d'emplois pourraient être créés à terme.